



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE ROUSSILLON

### L'ARNAQUE DES GRANDS-PARENTS

**CANDIAC, le 15 février 2016** – La Régie intermunicipale de police Roussillon désire prévenir les citoyens contre un type de fraude.

La fraude baptisée *l'arnaque des grands-parents*, vise les aînés et le but est de leur soutirer de l'argent.

Selon le scénario type, des grands-parents reçoivent un appel téléphonique d'un arnaqueur qui prétend être l'un de ses petits-enfants. L'arnaqueur dit avoir des ennuis, habituellement un accident de voiture, revenir d'un voyage à l'étranger ou même être en prison et avoir besoin d'argent pour un cautionnement. L'appel se déroule généralement comme suit :

Arnaqueur : Bonjour grand-maman/grand-papa.

Victime : Bonjour.

Arnaqueur : Est-ce que tu me reconnais ?

Victime : Jean ?

Arnaqueur : Oui.

Désireuse d'aider ses petits-enfants, la victime envoie l'argent ou la remet à cette tierce personne qui est très convaincante. Vous faites face à cette situation ? Prenez les mesures qui s'imposent pour vérifier l'identité du demandeur et la légitimité de son histoire. Consultez un proche avant d'effectuer l'opération.

Si vous soupçonnez être victime de ce type d'escroquerie ou de tout autre type de fraude, communiquez avec les policiers rapidement au 911. Vous pouvez également transmettre des informations de façon confidentielle à l'organisme Échec au crime au 1-800-711-1800.

-30-

Section relations médiatiques  
(514) 918-4483

Communiqué: 2016-011